

Les Pierres en Mer de la Hougue

Lettre d'information n°2

- Mai 2020 -



Le mot du Président

Chers adhérents, chers amis

Le deuxième mois de confinement est déjà bien entamé. J'espère que chacune et chacun d'entre vous, ainsi que vos proches, le vivent le mieux possible et que le virus qui circule vous épargne le plus et le mieux possible. Si vous avez été néanmoins touchés par la maladie, soyez assurés des vœux de bon rétablissement de l'équipe de LPMH et de moi-même. Si vous avez eu à connaître un malheur, soyez assurés de notre compassion remplie d'humilité.

A ce stade, la date du 11 mai annoncée par le président de la République est loin d'être présentée comme synonyme d'un retour rapide à la normale. Beaucoup d'interrogations demeurent sur les conditions de vie au cours des mois estivaux, notamment la complète liberté d'aller et venir. Certaines contraintes collectives, au-delà même des fameux gestes barrières, comme la liberté de voyager et de se réunir, pourraient perdurer.

Malgré ces incertitudes, LPMH souhaite se préparer, au cas où cela serait envisageable, à conduire les premiers chantiers à l'été. C'est pourquoi, « l'assignation à résidence » d'aujourd'hui et l'impératif de rester chez soi ne nous ont pas empêchés de travailler en employant les moyens de communication numériques et téléphoniques à notre disposition.

Cette lettre d'information n°2 présente donc les dossiers sur lesquels nous avons avancé pour préparer au mieux la reprise et être en mesure d'engager les actions rendues possibles dans les conditions les meilleures.

J'espère que les informations délivrées vous permettront de patienter encore avant de pouvoir rentrer dans le vif du sujet.

Je vous souhaite bonne lecture. Prenez soin de vous surtout !...

A bientôt.

Bernard MOTTIER

La vie de l'association

L'association regroupe à ce jour plus de 180 membres adhérents avec un conseil d'administration élargi dont le travail a été ralenti par suite de l'annulation de sa réunion du 19 mars, suite aux mesures gouvernementales de confinement. Bien que ralentie, l'activité de LPMH s'est poursuivie grâce aux moyens de télécommunication et de travail à distance.

Cette nouvelle lettre, après un rappel de la composition du conseil d'administration, vous présente un point de situation sur l'avancement des différents dossiers en cours.

Conseil d'administration présidé par Bernard MOTTIER et structuré en trois pôles opérationnels

- **ADMINISTRATION GENERALE ET DEVELOPPEMENT DU MECENAT**

Pôle coordonné par Bernard MOTTIER, président

Avec Jacques GAYAN, secrétaire, Martine SCHIRCK, secrétaire-adjointe, Véronique ENQUEBECQ, trésorière, Éric ENQUEBECQ, chargé des questions juridiques, Jean-Pierre BRIX, chargé du mécénat, Hugues DUPUY, chargé des relations avec les réseaux associatifs.

- **ARCHITECTURE ET TRAVAUX**

Pôle coordonné par Jean-Michel PERIGNON, chargé des questions scientifiques et architecturales

Avec Patrice BERTON, chargé des chantiers, Margot ZELLER, chargée de la sécurité des chantiers, Alban DAVY, chargé de l'intendance des chantiers.

- **COMMUNICATION - EVENEMENTIEL ET RECHERCHES HISTORIQUES**

Pôle coordonné par Edmond THIN, chargé de la communication

Avec Annick PERROT, chargée des recherches historiques, Frédéric ALMAVIVA, concepteur du site internet, Sylvie LEBORGNE, chargée de l'organisation matérielle des manifestations.

Plaquette de présentation de LPMH

Cette plaquette répond à un double objectif, présenter LPMH à tous nos partenaires et faciliter nos démarches auprès des entreprises en vue de conclure des partenariats de mécénat ou de simples actions de sponsoring. La conception de ce document, commencée avant confinement, a pu se poursuivre avec le concours du graphiste cherbourgeois Laurent LEGENDRE et a mobilisé, outre Bernard MOTTIER, Edmond THIN, Jean-Michel PERIGNON et Annick PERROT. En raison de l'arrêt d'activité temporaire de l'imprimeur, le graphiste a réalisé, à notre demande, le tirage de quatre premières plaquettes, nous permettant ainsi de les utiliser sans attendre.

Les Pierres en Mer de la Hougue

Le fort de la Hougue, sa tour et son enceinte, constituent un ensemble exceptionnel, classé monument historique, la tour étant également inscrite, avec celle de l'île Tatihou, au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO). Ce fort, qui conserve de nombreux ouvrages témoins de l'évolution de la fortification, au fil des siècles, est situé à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), élu « **village préféré des Français** » en 2019.

N'hésitez pas, pour augmenter encore la notoriété de votre image, à participer aux actions de sauvegarde et de mise en valeur de ce site unique en France, entreprises par l'association loi 1901, **Les Pierres en Mer de la Hougue**. Vos dons, bénéficiant de la défiscalisation, vous permettront d'associer votre nom à ce projet associatif soutenu par la Marine nationale et la Direction régionale des affaires culturelles de la région Normandie, en complément aux restaurations qu'elles réalisent conjointement.

Les objectifs de LPMH :

- **Mettre en place des actions de mise en valeur culturelle et touristique du site.**
- **Réaliser des chantiers, avec le concours de bénévoles de l'association ou de partenaires divers** (lycées professionnels, organismes d'insertion sociale...).
- **Faire intervenir sur les maçonneries des enceintes et ouvrages du fort,** des entreprises reconnues en matière de restauration de monuments historiques.

Pour y parvenir, LPMH cherche à conclure des partenariats de mécénat.

Ces plaquettes pourront ainsi accompagner les démarches du président ou des administrateurs en charge de la recherche d'entreprises intéressées par nos projets et activités.

Les pages intérieures exposent la situation actuelle du fort et les objectifs des différentes actions envisagées par LPMH, lesquelles devront recevoir l'aval de la DRAC et de la Marine pour être mises en œuvre.

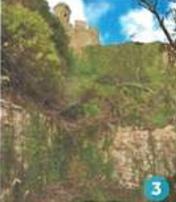
Sauvegarder et mettre en valeur un site remarquable

Les chantiers à envisager sont multiples, ils seront réalisés sous le contrôle de la DRAC de Normandie, en accord avec la Marine nationale, propriétaire du site, sur propositions, par LPMH, d'objectifs annuels.

Exemples d'actions et chantiers à mettre en œuvre :

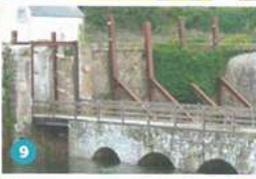
- ▶ Création d'un parcours d'interprétation de l'évolution de la fortification du XVII^e siècle à la Seconde guerre mondiale, après dégagement et mise en valeur d'ouvrages représentatifs des différentes époques.
- ▶ Édition d'un livre-guide consacré au fort de la Hougue (action ne nécessitant pas d'autorisation administrative).
- ▶ Petits travaux divers d'entretien (réfection des supports de la corde d'escalier de la tour, réfection de la porte ouvrant sur la terrasse de la tour, ...)
- ▶ Remise en état de la vanne N-W de régulation du niveau d'eau dans les douves [10].
- ▶ Déboisement, au moins partiel, de la douve sèche N-W [4].
- ▶ Dégagement de la végétation qui envahit les contrescarpes et l'enceinte du fort, ainsi que certains ouvrages à l'intérieur du site [1-3-6-12-14-15].
- ▶ Travaux de maçonnerie et/ou rejointements des murs d'enceinte et des contrescarpes endommagées, après dégagement de la végétation [2-6-7-11-15].
- ▶ Rejointement sommital des murs d'enceinte.
- ▶ Évacuation des coquillages, galets et alluvions remplissant partiellement les douves en eau [11-13].


















La dernière page de la plaquette, après un rappel historique consacré au contexte qui a conduit à l'édification des tours de la Hougue et Tatihou, présente LPMH et liste les partenaires institutionnels qui soutiennent l'association et ses projets.

Le contexte historique :

La tour de ce fort a été édifée en 1694, sous les directives de Vauban, par l'ingénieur du roi Benjamin de Combes, après la fameuse bataille de la Hougue, qui s'est déroulée en 1692.

Après un combat en ligne contre la flotte anglo-hollandaise, tout à son honneur, le 29 mai 1692 au large de Barfleur, le vice-amiral Tourville perd, les 2 et 3 juin 1692, pratiquement sans pouvoir se défendre, douze de ses vaisseaux incendiés par les brûlots ennemis, alors qu'ils étaient venus se réfugier, et enfin s'échouer, dans la baie de la Hougue, sous l'île Tatihou et à la pointe de la Hougue. Ces deux sites ne disposaient que de défenses sommaires qui ont été incapables de s'opposer à l'approche des ennemis.



Crédit : photographiques - LPMH - J.-C. Patremanni - E. Thin



L'absence de port militaire de refuge en Manche, tant à Cherbourg qu'à la Hougue, ajoutée au retentissement de cet événement malheureux, conduit Louis XIV à créer enfin des fortifications conséquentes pour protéger la baie de la Hougue, avec la construction simultanée de deux grandes tours de défense côtière sur l'île Tatihou et sur la pointe de la Hougue. Au fil des siècles, l'armement du fort de la Hougue s'est développé pour faire face aux menaces anglaises, puis le fort est devenu l'un des nombreux points d'appui créés par les Allemands dans le cadre du Mur de l'Atlantique.

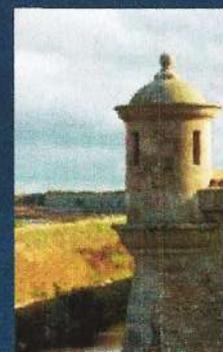
L'équipe LPMH :

L'association LPMH, forte de plus de 180 adhérents et présidée par Bernard MOTTIER, Général de corps d'armée (gendarmérie) en retraite, regroupe des bénévoles passionnés par la sauvegarde et mise en valeur de ce monument emblématique. L'association s'est attachée en particulier à compter parmi ses membres actifs des personnalités reconnues régionalement pour leurs qualités ou actions en faveur de la restauration patrimoniale ou de la mise en valeur historique et culturelle du patrimoine : Patrice BERTON, responsable depuis une dizaine d'années de chantiers de bénévoles pour la restauration d'ouvrages historiques, Hugues DUPUY, ancien délégué de la fondation du patrimoine et ancien président de l'association Les Amis de l'île du Large-Saint-Marcouf, qui a entrepris de sauver son fort des assauts de la mer, Jean-Michel PERIGNON, conservateur général du patrimoine honoraire, Annick PERROT, docteure en histoire et auteure du rapport préparatoire à l'inscription de la Hougue au patrimoine mondial de l'humanité, Edmond THIN, ingénieur d'études en aménagement du territoire en retraite, historien des fortifications maritimes, Margot ZELLER, ingénieur SOCOTEC en retraite, guide-conférencière du Patrimoine, et bien d'autres aux compétences diverses et complémentaires.

Les partenaires institutionnels :

Depuis sa création en novembre 2019, l'association LPMH s'est fixée pour règles d'inscrire ses activités en complémentarité et sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires culturelles et de la Marine nationale, propriétaire du site, avec l'appui des collectivités concernées au plan régional, départemental ou local, à commencer par la commune de Saint-Vaast-la-Hougue. De même, LPMH entend établir un partenariat actif avec la Fondation du Patrimoine.

Les objectifs et actions concrètes envisagées, présentés publiquement lors de l'assemblée générale du 4 janvier 2020, ont recueilli les soutiens des élus nationaux présents qu'il s'agisse du sénateur et de la députée de la circonscription, ainsi que du vice-président du conseil régional de Normandie, du conseiller départemental et des élus locaux (communauté d'agglomération du Cotentin et commune de Saint-Vaast-la-Hougue).



Crédit : C. Com. G. - 02.13.10.18.29

Coordonnées de l'association :

LES PIERRES EN
MER DE LA HOUGUE

165, rue Maréchal Foch - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

+33 2 33 05 82 ou +33 6 87 34 08 15

association.lpmh.2019@gmail.com

www.la-hougue.com

SIRET : 879 746 352 0019

Site internet la-hougue.com

Notre association dispose depuis la mi-mars d'un site internet grâce à Frédéric ALMAVIVA. Le site permet d'adhérer en ligne à l'association (règlement par carte bancaire) ; vous recevrez alors en retour votre carte de membre et un reçu. Frédéric poursuit sa mise à jour et son enrichissement progressif. Si certains souhaitent y apporter des contributions documentaires ou à caractère historique, ils peuvent en faire la demande au président ou s'adresser au chargé de la communication.

Livre-guide sur le fort de la Hougue

Ce livre, qui sera vendu au profit de LPMH, est en cours de rédaction par Annick PERROT et Edmond THIN. Loin de constituer une redite ou compilation des nombreux ouvrages déjà existants, ce livre apportera des éclairages nouveaux sur la Hougue, grâce à des recherches entreprises ces derniers mois, en particulier au Service historique de la Défense de Cherbourg avec lequel LPMH est assuré d'une collaboration précieuse. Ce nouvel ouvrage devrait être disponible en septembre. Il comprendra 3 parties principales. Après une présentation de l'évolution de la rade et du site géostratégique de la Hougue, les auteurs nous entraîneront dans une visite détaillée du site, dans l'espace et dans le temps. Enfin, une troisième partie sera consacrée à la vie quotidienne dans le fort, depuis les compagnies des invalides du XVIII^e siècle jusqu'aux séjours des arpètes au XX^e siècle, tout ceci à partir de recherches et interviews réalisés par Annick PERROT.

Les projets de chantiers

En dépit de l'incertitude qui plane encore sur les conditions de vie au cours de l'été prochain, LPMH a souhaité conserver une attitude volontariste et se donner les moyens de démarrer quelques premières actions en août ou septembre si les autorités publiques l'y autorisent.

Dans un premier temps, deux fiches action ont été finalisées pour envoi à la DRAC et à la Préfecture maritime ; la finalisation des autres fiches nécessite des visites complémentaires sur site, impossibles en période de confinement. Voici une synthèse des deux dossiers qui leur ont été déjà adressés.

Action 1 - Projet de parcours pédagogique sur l'évolution de la fortification

Le fort de la Hougue est ouvert à la visite dans le cadre d'une AOT accordée par la Marine à la commune de Saint-Vaast.

L'objectif de LPMH est de mettre en valeur, outre la qualité architecturale de la tour, l'évolution des fortifications depuis l'époque de Louis XIV jusqu'à l'Occupation, en créant un parcours pédagogique à l'image de celui réalisé sur l'île Tatihou, mais en ne le limitant pas aux seuls vestiges de la Seconde guerre mondiale.

Le parcours pédagogique sera réalisé dans le périmètre de l'AOT actuelle, avec fléchage du circuit et création de panneaux informatifs. Il nécessitera le débroussaillage des stations retenues et le nettoyage de leurs abords. Les textes des panneaux seront conçus par Edmond THIN et Annick PERROT, en relation avec Jean-Michel PERIGNON. Leur réalisation matérielle sera confiée à un cabinet de graphistes. La mise en place des panneaux sera effectuée avec le concours des services techniques de la ville de Saint-Vaast-la-Hougue.



Exemples d'ouvrages pouvant intégrer le circuit

Le projet s'étalera sur 2020 et 2021. La première saison sera consacrée à la détermination précise du parcours et des ouvrages à retenir sur le site puis au débroussaillage et à la mise en valeur de la batterie XIX^e siècle du bastion 21 (photo ci-dessus à gauche).

Action 2 - Diagnostic concernant la vanne nord-ouest

L'accès aux douves en eau du fort de la Hougue est primordial pour pouvoir envisager les interventions de déblaiement des sédiments et des coquillages accumulés, retrouver le niveau d'origine du fond de la douve et procéder au débroussaillage des parois de part et d'autre.

La vanne nord-ouest, actuellement hors service et elle-même encombrée en aval et en amont par divers matériaux, ne permet pas l'évacuation de l'eau nécessaire à ces travaux. Il apparaît donc indispensable de la dégager, d'en connaître le fonctionnement et d'envisager sa réparation et ainsi de retrouver sa fonction. Des relevés qui demanderaient à être précisés mettent en évidence les niveaux théoriques du fond de la douve, de l'eau actuellement au droit de la vanne nord-ouest et de la mer notamment à marée haute de coefficient 117.



Les actions proposées pour l'été 2020, pilotées par Jean-Michel PERIGNON, consistent principalement à :

- terminer et préciser les relevés,
- dégager les sorties de buse des deux côtés : en aval, coté de la mer et en amont, coté intérieur,
- définir l'origine du blocage de la vanne, reconnaître la profondeur exacte du fond de la douve et la nature du fond, enfin faire appel à un professionnel pour savoir si la vanne est démontable, réparable ou non.

Autres actions envisagées

Deux autres chantiers sont également projetés pour 2020 : la réfection de la porte donnant accès à la terrasse de la tour et la « dévégétalisation » de la douve sèche située sur le front ouest. Ces deux actions nécessitent un retour sur site qui n'a pu être effectué pour le moment.

Lorsque nous aurons une plus grande visibilité de la situation, nous pourrons faire appel aux bonnes volontés des adhérents pour ces premiers chantiers.

Les journées de la Hougue

La préparation de ces journées, prévues du 4 au 6 septembre, progresse. A ce stade, le programme s'organiserait ainsi.

La soirée du vendredi 4 septembre, à partir de 17h00 probablement, serait consacrée à une assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

Le programme des deux journées suivantes s'articulerait autour :

- de visites libres de la tour,
- d'une ou de deux visites guidées du fort sous la conduite d'Annick Perrot,
- d'un certain nombre de conférences,
- d'une vente dédicace du livre guide consacré à la Hougue,
- de l'accès libre à deux expositions aimablement mises à disposition par le Service historique de la Défense de Cherbourg.

La liste des thèmes des conférences et celle des intervenants ne sont pas encore définitivement arrêtées. D'ores et déjà, André ZYSBERG, Eric BARRE, Michel AUMONT, Jean-Michel PERIGNON, Annick PERROT et Edmond THIN ont donné leur accord de principe à leur participation.

Les thèmes des deux expositions sont en revanche connus. La première s'intitule "Les îles anglo-normandes, avant-poste britannique face au continent, la seconde "Vauban en Cotentin ».